

PROCURATION ANNUELLE - Enseignement secondaire

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

Etablissement : LEAP DU TERTRE 10 Rue du Tertre 72400 LA FERTE BERNARD	PROCURATION ANNUELLE Enseignement secondaire Païement des bourses sur critères sociaux Année scolaire <u>2024-2025</u>
---	--

Je soussigné(e)	
Agissant en qualité de :	Représentant légal
Domicilié(e) à	
Donne procuration à M.	COUSIN Dominique
Président de	l'Association Familiale de Gestion de l'établissement susmentionné

attribuée à l'élève mentionné ci-contre. - d'en donner valable décharge au comptable public et verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre. A l'effet de : - percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 2024-2025, de la bourse sur critères sociaux	Nom : Prénom : élève de cet établissement, en classe de :
le solde éventuel étant mis à ma disposition pour reversement selon le mode de règlement suivant :

La dite procuration pourra être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.

A le

A le

Signature du représentant légal de l'établissement
précédée de « bon pour acceptation »

Signature du responsable légal de l'élève
Précédée de « bon pour pouvoir »
